

26 fév 2021 -18:34

Appartient à Conseil des ministres du 26 février 2021

## Covid-19 : soutien aux jeunes et aux étudiants

Sur proposition de la ministre chargée de la Lutte contre la pauvreté Karine Lalieux, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal visant à soutenir les jeunes et les étudiants qui se trouvent en situation de précarité suite à la crise Covid-19.

Le gouvernement fédéral a pris diverses mesures dans le cadre de la lutte contre la pandémie Covid-19. Force est de constater que cette crise a touché les jeunes et les étudiants en particulier. Pour ce groupe, le confinement n'était pas seulement difficile sur le plan psychologique, mais il a également exacerbé ou provoqué des situations de pauvreté par une perte de revenus, par exemple par la perte d'emplois d'étudiants ou des difficultés scolaires. Il est donc indispensable d'encourager et de soutenir les CPAS à accorder une attention particulière à ces jeunes, afin qu'ils puissent leur attribuer un soutien financier ou une aide sociale adaptée.

Un subside d'un montant de 24 millions d'euros est octroyé aux CPAS afin de soutenir leurs initiatives. La durée de subventionnement court du 1er avril 2021 jusqu'au 31 décembre 2021.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Karine Lalieux, ministre des Pensions et de l'Intégration sociale, chargée des Personnes handicapées, de la Lutte contre la pauvreté et de Beliris  
Avenue de la Toison d'or, 87  
1060 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 541 64 84  
<https://lalieux.belgium.be>  
[info@lalieux.fed.be](mailto:info@lalieux.fed.be)

Delphine Van Bladel  
Porte-parole (FR)  
+32 476 60 02 61  
[delphine.vanbladel@lalieux.fed.be](mailto:delphine.vanbladel@lalieux.fed.be)

Jurgen Masure  
Porte-parole (NL)  
+32 479 27 68 64  
[jurgen.masure@lalieux.fed.be](mailto:jurgen.masure@lalieux.fed.be)